

REPUBLIQUE TUNISIENNE

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Communiqué

Appel à candidature pour le Mastère Professionnel en Français du Tourisme et Gestion du patrimoine à L'Institut Supérieur des Langues de Nabeul Année Universitaire 2022-2023

Le Directeur de l'Institut Supérieur des Langues de Nabeul annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au **Mastère Professionnel en français du Tourisme et Gestion du patrimoine** au titre de l'année universitaire 2022/2023, et ce selon les conditions et le calendrier suivant :

Objectifs de la formation

- Approfondir et perfectionner la communication en langue française dans le milieu du tourisme et de la gestion du patrimoine.
- Initier les apprenants aux nouvelles tendances dans le monde du tourisme et de la gestion du patrimoine.
- Développer la capacité d'intégration des apprenants dans des milieux professionnels.
- Développer l'aptitude des apprenants à entreprendre dans les marchés du tourisme culturel et de la gestion du patrimoine.

Les étudiants intéressés par ce Mastère sont invités à consulter les documents relatifs à l'appel à candidatures 2022-2023 sur le site web de l'institut via l'adresse suivante : www.isln.rnu.tn.

Capacité d'accueil

40 candidatures pour l'année universitaire 2022-2023

Conditions d'admission au Mastère professionnel

Les candidatures sont ouvertes à tous les étudiants titulaires des licences (appliquées ou fondamentales ou unifiées) de la spécialité (Français), ou d'autres spécialités, et des autres licences équivalentes ou d'un diplôme de maîtrise de l'ancien régime de



l'enseignement supérieur dans les spécialités ou d'un titre admis en équivalence en relation avec les objectifs de la formation du mastère professionnel concerné.

Procédures de sélection

La procédure de sélection est assurée par une commission présidée par le responsable du Mastère. Cette procédure sera organisée en trois étapes :

Etape 1 : Une sélection en ligne

Une première sélection qui consiste à classer toutes les demandes (diplômés non professionnels ou des professionnels) selon un score calculé en considérant les éléments suivants :

- La moyenne arithmétique des moyennes des trois années de licence ;
- Des Bonus relatifs aux sessions d'admission, aux stages professionnels et aux formations certifiées.

Score de présélection = (Moyenne des 3 ans de réussite (ML1, ML2, ML3) de la Licence divisée par 3 ou des 4 ans de réussite de Maîtrise divisée par 4)

Plus bonus (BM) : (+0,5 point/session principale)

(+0,5 point / plans d'affaires et/ou stages professionnels)

(+0,5 point / formations certifiées)

Les étudiants seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score de présélection} = \frac{\text{ML1} + \text{ML2} + \text{ML3}}{3} + \text{BM}$$

Etape 2 : Une sélection sur dossier

La sélection porte sur l'ensemble des demandes déposées sur le site. La version électronique de chaque dossier doit être conforme à sa version papier. Toute erreur engendrera l'élimination de la candidature correspondante.

De ce classement, la commission établit deux listes :

La liste A : liste des étudiants présélectionnés sur dossiers.

La liste B : liste d'attente.

Etape 2 : Une sélection par entretien

Les étudiants retenus de la liste A seront convoqués pour un entretien devant la commission. Cette dernière procède au classement final de toutes les candidatures présélectionnées sur la base des scores d'admission obtenus selon la formule suivante :

$$\text{Score final d'admission} = (\text{Score de présélection} \times 70\%) + (\text{Note entretien oral} \times 30\%)$$

Les candidats dont le score est inférieur à 10 ne seront pas retenus.

En cas de désistement ou d'élimination de certains candidats de cette liste, la commission passe à la liste B suivant l'ordre de mérite des candidats.

NB. Les enseignants sont systématiquement présélectionnés.



Procédures d'inscription

L'inscription s'effectue en trois temps :

1. Inscription en ligne

Chaque candidat souhaitant s'inscrire à ce mastère professionnel doit présenter sa candidature en ligne via le lien suivant : <http://mastereisltn.webglinse.pw/> du mercredi 20 juillet 2022 au samedi 13 aout 2022.

La déclaration des résultats de la présélection en ligne aura lieu le mardi 16 aout 2022 par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN.

2. Dépôt des dossiers des candidatures

Les candidats retenus seront amenés à déposer un dossier complet au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur des Langues de Nabeul, et ce du mercredi 17 aout 2022 au mercredi 31 aout 2022 pendant l'horaire administratif (le cachet du bureau d'ordre de l'ISLN faisant foi).

NB. (Ajoutez la mention sur la lettre à l'extérieur *Mastère Professionnel*).

- **Pièces à fournir pour le dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront comporter les documents suivants :

1/ La fiche de candidature en ligne.

2/ Une copie conforme à l'originale du diplôme de Baccalauréat et éventuellement la décision d'équivalence.

3/ Une copie conforme à l'originale du diplôme de Licence ou de Maîtrise et éventuellement la décision d'équivalence.

4/ Une copie conforme à l'originale des relevés des notes de toutes les années d'études universitaires, y compris les années de redoublement et des certificats de retrait d'inscription s'il y a lieu.

5/ Une copie de la carte d'identité nationale.

6/ Deux (02) enveloppes timbrées (recommandées avec accusé de réception) portant le nom, l'adresse du candidat et le code postal.

7/ Un curriculum vitae (CV) en français.

8/ Une copie conforme à l'originale des attestations de travail ou des stages réalisés ou toute autre pièce jugée utile pour la candidature (Formations, certifications, plan d'affaires, autres...).

N.B. Tout dossier de candidature qui parvient à l'ISLN incomplet ou portant de fausses informations ou après les délais ne sera pas étudié.



La déclaration de la liste définitive des candidats retenus et invités à l'épreuve orale(sur le site web de l'ISLN) aura lieu **le vendredi 02 septembre 2022.**

3. Entretien Oral

Les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à passer un entretien oral de sélection à l'Institut les **06 et 07 septembre 2022 à 10H00.**

Les étudiants retenus définitivement seront informés des résultats définitifs par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN. Ces derniers seront invités au paiement des frais d'inscription obligatoirement via le site suivant : **www.inscription.tn** et à compléter leur dossier d'inscription administrative à l'ISLN.

Dates à retenir

Etapes à suivre	Dates
Candidature exclusivement sur le Site de l'ISLN	<u>du mercredi 20 juillet 2022 au samedi 13 aout 2022.</u>
Annonce des résultats de présélection des candidats et affichage des listes sélectionnées et des candidatures en attentes	<u>mardi 16 aout 2022</u>
Dépôt des dossiers	<u>du mercredi 17 aout 2022 au mercredi 31 aout 2022</u>
La déclaration de la liste définitive des candidats retenus	<u>Vendredi 02 septembre 2022</u>
Déroulement des entretiens	<u>06 et 07 septembre 2022</u>

Nabeul, le 01 juillet 2022

**Le Directeur
Abdelkader Laribi**

